

Le présent formulaire et annexes requises sont **à déposer** ou **à envoyer** à l'Administration communale,
Service des constructions, Rue du Collège 10, Case postale 32, 1904 Vernayaz - ☎ 027 / 764 22 11
www.vernayaz.ch

Les travaux doivent respecter les bases légales, notamment la Directive communale sur les piscines, spas, jacuzzis

Requérant

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Représenté par / représentant de	<input type="text"/>		
Rue/N°	<input type="text"/>	NPA Localité	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>	Adresse mail	<input type="text"/>
Début des travaux	<input type="text"/>	Durée	<input type="text"/>

Type et situation de l'objet

Piscine **Spa/Jacuzzi** **Autre bassin**

Procédure 1

Procédure 2

Parcelle	<input type="text"/>	Plan	<input type="text"/>
Lieu-dit	<input type="text"/>	Localité	<input type="text"/>

Distances

Distances aux fonds voisins : 2 m. minimum

Remarques

Informations diverses

> Début des travaux/durée

> Cube de la construction

> Coût des travaux

> Vidange

La vidange doit se faire conformément à l'art. 31 du Règlement communal sur les eaux à évacuer.

Signature(s)

Lieu et date

Signature

Prière de se référer à la **Directive communale sur la construction/l'installation de piscines, spas/jacuzzis ou autres bassins** ainsi qu'au site Internet communal réservé aux constructions afin de présenter une demande ou une annonce en bonne et due forme.

- > Le formulaire doit être rempli dans son intégralité et dûment signé. L'original doit être retourné à l'Administration communale accompagné des annexes requises si nécessaires.

Tout dossier non conforme sera refusé par la Commission des constructions et retourné au requérant.

Signature de l'organe communal désigné

Vernayaz, le

Titre

Nom